LA RÉFORME DU LYCÉE

Le lycée d'enseignement général et technologique

La nouvelle classe de seconde : ce qu'il faut savoir dès la classe de troisième

ministère éducation nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

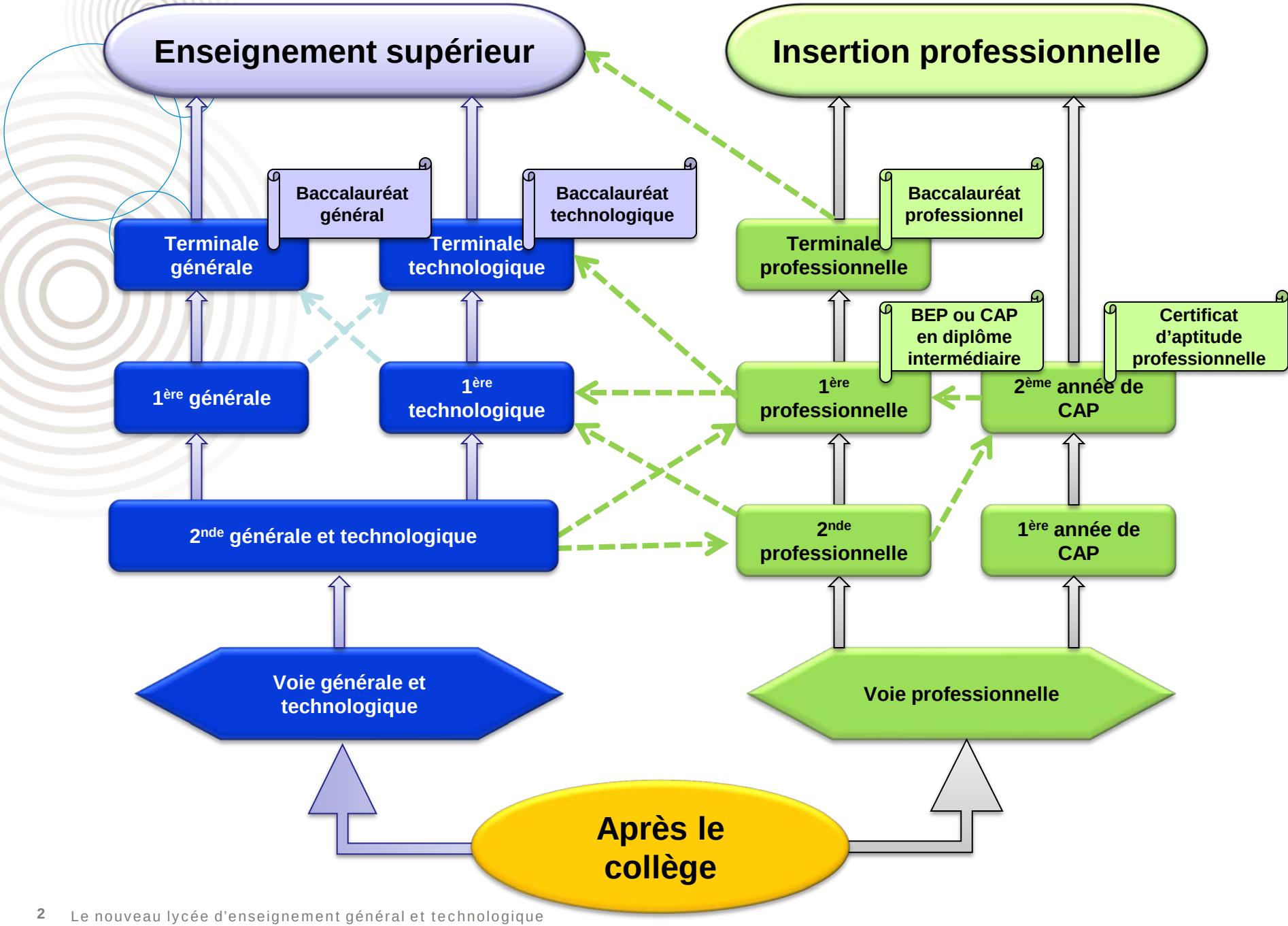
Enseignement supérieur
Insertion professionnelle
Baccalauréat général
Baccalauréat technologique
Baccalauréat professionnel
Terminale générale
Terminale technologique
Terminale professionnelle
BEP ou CAP en diplôme intermédiaire
Certificat d'aptitude professionnelle
1ère générale
1ère technologique
1ère professionnelle
2ème année de CAP
2nde générale et technologique
2nde professionnelle
1ère année de CAP
Voie générale et technologique
Voie professionnelle
Après le collège

Organisation de la nouvelle classe de seconde générale et technologique

Organisation de la nouvelle classe de seconde générale et technologique

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES : 28 h 30

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Enseignements	Nombre d'heures de cours par semaine
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante 1	5 h 30
Langue vivante 2	
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Éducation civique, juridique et sociale	0 h 30

Enseignements d'exploration

L'élève doit choisir deux enseignements correspondant chacun à 1 h 30 de cours par semaine soit 3 h au total[1].

[1] Les dérogations au principe du choix de deux enseignements d'exploration sont précisées après.

Accompagnement personnalisé

Chaque élève en bénéficie à raison de deux heures par semaine pour l'aider dans les disciplines où il a des difficultés, lui permettre d'approfondir ses connaissances dans les autres ou l'aider à construire son parcours d'orientation.

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

Option

L'élève peut choisir une option de 3 h par semaine.

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique :
les enseignements d'exploration

❑ Un enseignement d'exploration, qu'est-ce que c'est ?

C'est un enseignement qui a pour vocation :

- de faire découvrir aux élèves de nouveaux domaines intellectuels et les activités qui y sont associées ;
- d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal comme dans le supérieur ;
- d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.

❑ Prédéterminent-ils l'orientation en fin de seconde ?

Non, chaque élève choisit librement ses enseignements d'exploration.
Ces enseignements ne préfigurent pas l'orientation, ils permettent aux élèves de découvrir un domaine intellectuel, d'en identifier les méthodes et les exigences, d'affermir ou non l'intérêt qu'il suscite.
Les enseignements d'exploration ne constituent en aucune manière un pré-requis pour accéder à telle ou telle série.

Le choix des enseignements d'exploration

- **Un premier enseignement est obligatoirement choisi par l'élève parmi les deux enseignements d'économie proposés (1 h 30 par semaine)**

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Sciences économiques et sociales

- **Un second enseignement est choisi par l'élève parmi les autres enseignements ou l'enseignement d'économie non pris en premier choix (1 h 30 par semaine)**

Création et innovation technologiques	Sciences de l'ingénieur	Santé et social	Biotechnologies
Sciences et laboratoire	Méthodes et pratiques scientifiques	Littérature et société	Création et activités artistiques

❑ Les cas particuliers :

- ✓ La langue vivante 3 et les langues de l'Antiquité
- ✓ Les enseignements technologiques
- ✓ Les enseignements spécifiques

➢ **L'élève peut choisir de remplacer le deuxième enseignement d'exploration par une de ces trois langues :**

- Langue vivante 3 (3 h par semaine)
- Grec ancien (3 h par semaine)
- Latin (3 h par semaine)

➢ **L'élève peut également choisir deux enseignements d'exploration de 1 h 30 hebdomadaire parmi les cinq enseignements d'exploration de la voie technologique en plus d'un enseignement d'économie :**

- Création et innovation technologiques
- Sciences de l'ingénieur
- Santé et social
- Biotechnologies
- Sciences et laboratoire

➢ **L'élève peut enfin choisir de remplacer les deux enseignements d'exploration de 1 h 30 hebdomadaire par un de ces trois enseignements :**

- EPS (5 h par semaine)
- Arts du cirque (6 h par semaine)
- Arts appliqués (6 h par semaine)

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique :
descriptif des enseignements d'exploration

❑ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Les élèves découvriront les notions fondamentales de l'économie et de la gestion, en partant du comportement concret d'acteurs qu'ils côtoient dans leur vie quotidienne (entreprises, associations, etc.) : comment fonctionnent-ils ? Quel est leur rôle économique exact ? Quelles relations entretiennent-ils avec les autres acteurs économiques ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour se développer, par exemple en matière d'innovation ? Comment répondent-ils aux attentes qui leur sont adressées? À quels défis et à quelles contraintes sont-ils confrontés, par exemple en matière de réglementation ?

❑ Sciences économiques et sociales

Les élèves découvriront les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines : comment expliquer économiquement les comportements de consommation et d'épargne des ménages ? Comment les entreprises produisent-elles ? Comment expliquer la formation d'un prix sur un marché? Comment inciter les agents économiques et sociaux à prendre en compte les données environnementales dans leur comportement ? Comment analyser sociologiquement les organisations et la consommation des ménages ?

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique :
descriptif des enseignements d'exploration

- **Santé et social**

  Préservation de la santé de la population (évolutions, structures sanitaires, dimension biologique), protection sociale (dont organisation territoriale), etc. Autant de sujets pour aborder les liens entre la santé et le bien-être social au travers des principales problématiques de société, liées aux différents âges de la vie, au handicap, à la santé publique, à la cohésion sociale à l'échelle d'un territoire. Cet enseignement explore aussi les métiers du médical, du paramédical et du social.

- **Biotechnologies**

  Environnement, santé, recherche, industrie, etc. Autant de domaines pour découvrir les protocoles expérimentaux, l'utilisation de technologies de mesure et d'identification ainsi que les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies. On y aborde les questions de qualité et de sécurité biologiques, de même que l'apport des sciences et des biotechnologies.

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique :
descriptif des enseignements d'exploration

- **Sciences et laboratoire**

  Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la sécurité. Chacun de ces thèmes peut être abordé au travers de méthodologies et d'outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).

- **Création et innovation technologiques**

  Comprendre comment l'on conçoit un produit ou un système technique, faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable, tel est l'objectif de cet enseignement. Il permet aussi d'explorer de manière active et à partir d'exemples concrets plusieurs domaines techniques ainsi que les méthodes d'innovation.

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique :
descriptif des enseignements d'exploration

- **Sciences de l'ingénieur**

  À travers la question du développement durable, analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux et découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences et au métier de l'ingénieur.

- **Création et activités artistiques : au choix parmi arts visuels, arts du son, arts du spectacle ou patrimoines**

  L'étude de diverses formes artistiques, de leur environnement culturel et des ressorts de la vie artistique contemporaine amène les élèves à approfondir l'expérience esthétique comme à en apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux. Cet enseignement ouvre aussi sur la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique :
descriptif des enseignements d'exploration

- **Méthodes et pratiques scientifiques**

  Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, la physique et la chimie. L'enseignement vise à montrer l'apport et l'importance de ces disciplines pour aborder les questions que se posent les sociétés modernes, pour en percevoir les enjeux, pour les aborder de façon objective. Il permet aussi de découvrir certains métiers et formations scientifiques.

- **Littérature et société**

  Cet enseignement permet de montrer l'intérêt et la richesse d'une formation littéraire et humaniste, en intégrant une dimension historique, pour mieux dégager les enjeux actuels et les perspectives qu'elle offre aux lycéens d'aujourd'hui. Cet enseignement met en lumière les interactions entre la littérature, l'histoire et la société.

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique :
l'apprentissage des langues vivantes

A la fin du lycée, tous les élèves doivent maîtriser au moins deux langues de communication.
Pour y arriver, trois nouveautés par rapport au collège.

L'apprentissage de deux langues vivantes au moins devient obligatoire

➔ L'apprentissage d'une deuxième langue vivante au lycée n'est plus une option mais devient obligatoire.

➔ Les élèves qui le souhaitent pourront choisir en option d'apprendre une troisième langue vivante.

Le développement de la pratique orale des langues vivantes

➔ Chaque fois que cela sera possible, le lycée proposera un enseignement en langue étrangère dans une discipline autre que les langues vivantes comme, par exemple, l'histoire-géographie.

➔ Pour permettre aux élèves de parler avec des élèves étrangers, chaque établissement devra conclure un partenariat avec un ou plusieurs établissements étrangers.

L'enseignement en groupes de compétences

➔ Pour l'enseignement des langues les élèves sont répartis par groupes de compétences homogènes.

➔ Pour faciliter l'enseignement par groupes de compétences, on ne fait plus de distinction entre langue vivante 1 et langue vivante 2.

Les nouveautés dès la classe de seconde générale et technologique :
l'accompagnement personnalisé

❑ Une nouveauté dans l'emploi du temps des élèves: l'accompagnement personnalisé

Temps d'enseignement d'une durée de deux heures par semaine, l'accompagnement personnalisé est intégré à l'emploi du temps des élèves. Il est distinct des heures de cours et s'adresse à tous les élèves, sans exception.

❑ Un temps privilégié pour répondre aux besoins particuliers des élèves

Encadré par l'équipe pédagogique, l'accompagnement personnalisé comprend des activités diversifiées qui permettent d'apporter des réponses aux attentes et aux besoins particuliers des lycéens. Organisé selon trois axes principaux (soutien, approfondissement et orientation), il pourra prendre notamment la forme de travaux sur les compétences de base (expression écrite et orale, recherche documentaire, utilisation des nouvelles technologies, etc.), de travaux interdisciplinaires à partir d'un projet individuel ou collectif, de la construction d'un parcours de formation, etc.

Les nouveautés dès la classe de seconde générale et technologique :
les heures de groupes à effectif réduit

- A certains moments, il peut être pédagogiquement souhaitable que le cours ait lieu avec un petit groupe d'élèves.
- Ces petits groupes, ou groupes à effectif réduit, étaient définis de manière uniforme pour tous les lycées, à la demi-heure près, sans tenir compte des besoins effectifs des classes.
- Désormais, c'est l'établissement qui utilise le volume d'heures mis globalement à sa disposition pour déterminer quels sont les enseignements qui seront faits en petits groupes d'élèves.

Les nouveautés dès la classe de seconde générale et technologique :
le soutien scolaire

Les élèves qui le souhaitent bénéficient de stages en cours d'année ou durant les vacances scolaires ainsi que d'un tutorat

Des stages de remise à niveau et de correction de trajectoire

➔ Les élèves qui le souhaitent peuvent, sur proposition du conseil de classe, suivre durant l'année ou pendant les vacances scolaires des stages afin d'éviter de redoubler ou pour changer de voie d'orientation.

➔ Ces stages, d'une durée équivalente à deux semaines, ne sont pas imposés aux élèves.

Un tutorat durant toute la scolarité au lycée

➔ Tout élève peut, durant toute sa scolarité au lycée, bénéficier d'un tutorat assuré par des enseignants, dont les documentalistes, ou des conseillers principaux d'éducation.

➔ A la différence du professeur principal qui change chaque année, le même tuteur suit l'élève de la classe de seconde à la classe terminale.

➔ Le tuteur aide l'élève dans ses choix d'orientation. Son action est complémentaire de celles du professeur principal et du conseiller d'orientation-psychologue.

La vie au lycée

- Les élèves sont, dès la classe de seconde, électeurs et éligibles à l'élection des délégués à la vie lycéenne de l'établissement dont le mandat est de deux années scolaires.
- Par ailleurs, comme au collège, les élèves élisent pour l'année scolaire des délégués de classe.
- Chaque lycée disposera d'un système de vidéo à la demande, géré par les élèves, qui leur permettra de voir des grands classiques du cinéma français et étranger.
- Des accords de partenariat entre les lycées, l'État et les collectivités locales permettront aux lycéens de bénéficier de grands événements culturels (expositions, concerts…).

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : la progressivité de l'orientation

Après la classe de seconde, les possibilités de correction de trajectoire en classe de première restent possibles.

Seconde générale et technologique

Voie générale

Première ES : à dominante économique et sociale

Première L : à dominante littéraire

Première S : à dominante scientifique

A compter de la rentrée scolaire 2011, les trois séries comporteront un tronc commun important (60 % des enseignements obligatoires) qui autorisera, sans redoubler, les **corrections de trajectoire** en cours ou en fin de classe de première.

Voie technologique

Première STG : économie et gestion

Première ST2S : santé et social

Première STD2A : design et arts appliqués

Première STI : sciences et technologies industrielles

Première STL : sciences appliquées en laboratoire

A compter de la rentrée scolaire 2011 les séries STI et STL seront rénovées. Plus polyvalentes, elles élargiront les possibilités d'orientation et prépareront mieux aux poursuites d'études.

Voie professionnelle

Les élèves qui souhaitent, à l'issue d'une seconde générale et technologique, rejoindre la voie professionnelle peuvent être orientés vers une classe de seconde ou de première professionnelle après, le cas échéant, un stage, si cela apparaît nécessaire.

De même les élèves de seconde professionnelle peuvent rejoindre une classe de seconde ou de première technologique.

Et pour plus de précisions

- La brochure de l'ONISEP en ligne sur :

www.onisep.fr

- Le site du ministère de l'Education nationale :
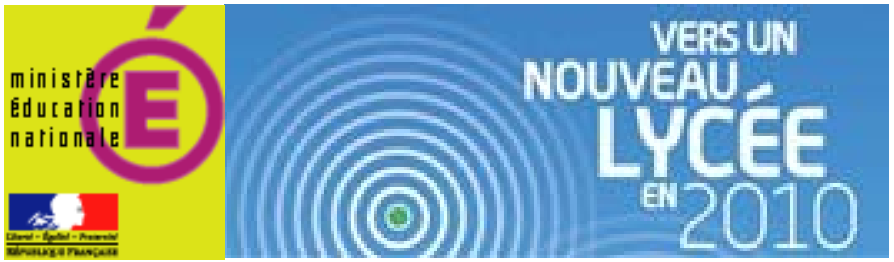
www.education.gouv.fr